

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Loblaw annonce ses résultats pour le premier trimestre de 2022

BRAMPTON, ONTARIO, Le 4 mai 2022 Les Compagnies Loblaw Limitée (TSX : L) (« Loblaw » ou la « société ») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers non audités pour le premier trimestre clos le 26 mars 2022.¹⁾

Loblaw a à nouveau enregistré un trimestre solide dans un contexte de vente au détail marqué par une diminution des restrictions liées à la COVID-19 et des pressions inflationnistes persistantes. Les résultats du secteur des pharmacies au détail ont été solides et ont donné lieu à une augmentation des marges au cours du trimestre, le chiffre d'affaires tiré des produits de l'avant du magasin et des médicaments sur ordonnance ayant bénéficié de l'assouplissement des restrictions sanitaires, et les services pharmaceutiques ayant continué d'afficher de bons résultats. Le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation a continué à bénéficier d'un taux de consommation de repas à domicile supérieur à la normale, et les clients ont répondu favorablement aux initiatives marketing fondées sur des données et aux offres du programme de fidélisation *PC Optimum*^{MC}. La division Escompte de la société a connu d'excellents résultats grâce à la forte croissance des magasins de type « hard discount » *No Frills*^{MD}. La division Marché a enregistré une bonne performance en regard du secteur canadien des magasins d'alimentation conventionnels, malgré l'incidence occasionnée par la transition vers les magasins à escompte.

« Loblaw a enregistré des résultats constants tant sur le plan opérationnel que financier, ce qui témoigne de la solidité de son portefeuille de secteurs d'activité et de sa capacité à offrir des services et de la valeur pour répondre aux besoins en constante évolution des Canadiens », a déclaré Galen G. Weston, Président du Conseil et Président de Les Compagnies Loblaw Limitée. « L'année s'est amorcée avec un bon momentum au sein de nos secteurs principaux de vente au détail, nous disposons d'un plan stratégique bien défini et nous continuons à enregistrer des gains avec nos initiatives de croissance. »

FAITS SAILLANTS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2022

- Les produits se sont établis à 12 262 millions de dollars, en hausse de 390 millions de dollars, ou 3,3 %.
- Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 12 045 millions de dollars, en hausse de 375 millions de dollars, ou 3,2 %.
 - Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail (Loblaw) a augmenté de 2,1 %.
 - Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail (Shoppers Drug Mart/ Pharmaprix) a augmenté de 5,2 %.
- Le chiffre d'affaires tiré du commerce électronique a reculé de 9,8 %, alors qu'il avait augmenté de 133 % en 2021.
- Le résultat d'exploitation s'est établi à 738 millions de dollars, en hausse de 121 millions de dollars, ou 19,6 %.
- Le montant ajusté du BAIIA²⁾ s'est établi à 1 343 millions de dollars, en hausse de 125 millions de dollars, ou 10,3 %.
- Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ du secteur Vente au détail s'est établi à 31,1 %, ce qui représente une hausse de 80 points de base.
- Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est établi à 437 millions de dollars, en hausse de 124 millions de dollars, ou 39,6 %. Le bénéfice net dilué par action ordinaire s'est établi à 1,30 \$, ce qui représente une augmentation de 0,40 \$, ou 44,4 %.
- Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾ s'est établi à 459 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 67 millions de dollars, ou 17,1 %.
- Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire²⁾ s'est établi à 1,36 \$, en hausse de 0,23 \$, ou 20,4 %.
- La société a racheté, aux fins d'annulation, 1,3 million d'actions ordinaires à un coût de 148 millions de dollars et a engagé des dépenses d'investissement de 186 millions de dollars. Les flux de trésorerie disponibles²⁾ du secteur Vente au détail se sont chiffrés à 214 millions de dollars.
- La société a annoncé aujourd'hui la publication de son Rapport sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») de 2021.
- Le dividende trimestriel sur les actions ordinaires a augmenté pour une onzième année consécutive, passant de 0,365 \$ par action ordinaire à 0,405 \$ par action ordinaire, en hausse de 11 %.

Voir les notes de fin de document à la fin du présent communiqué de presse.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS ET SECTORIELS

Le tableau qui suit présente les principales mesures de rendement de la société par secteur ainsi qu'en fonction du chiffre d'affaires des magasins comparables.

Pour les périodes closes le 26 mars 2022 et le 27 mars 2021 (en millions de dollars canadiens)	2022 (12 semaines)				2021 (12 semaines)			
	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Chiffres consolidés
Produits	12 045 \$	274 \$	(57) \$	12 262 \$	11 670 \$	253 \$	(51) \$	11 872 \$
Montant ajusté de la marge brute ²⁾	3 743 \$	241 \$	(57) \$	3 927 \$	3 533 \$	216 \$	(51) \$	3 698 \$
Montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage ²⁾	31,1 %	s.o.	— %	32,0 %	30,3 %	s.o.	— %	31,1 %
Résultat d'exploitation	690 \$	48 \$	— \$	738 \$	553 \$	64 \$	— \$	617 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation ²⁾	781	48	—	829	661	64	—	725
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 285 \$	58 \$	— \$	1 343 \$	1 145 \$	73 \$	— \$	1 218 \$
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	10,7 %	s.o.	— %	11,0 %	9,8 %	s.o.	— %	10,3 %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	126 \$	16 \$	— \$	142 \$	144 \$	16 \$	— \$	160 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières	137	16	—	153	144	16	—	160
Bénéfice avant impôt sur le résultat	564 \$	32 \$	— \$	596 \$	409 \$	48 \$	— \$	457 \$
Impôt sur le résultat				123 \$				122 \$
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ²⁾				181				151
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle				33 \$				19 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social				3				3
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société				437 \$				313 \$
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾				459				392
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)				1,30 \$				0,90 \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ²⁾ (en dollars)				1,36 \$				1,13 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation - dilué (en millions)				336,7				348,2

Pour les périodes closes le 26 mars 2022 et le 27 mars 2021 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2022 (12 semaines)		2021 (12 semaines)	
	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires des magasins comparables	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires des magasins comparables
Secteur de l'alimentation au détail	8 682 \$	2,1 %	8 479 \$	0,1 %
Secteur des pharmacies au détail	3 363	5,2 %	3 191	(1,7)%
Médicaments sur ordonnance	1 724	6,8 %	1 614	3,5 %
Produits de l'avant du magasin	1 639	3,6 %	1 577	(6,4)%

SECTEUR VENTE AU DÉTAIL

- Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 12 045 millions de dollars, en hausse de 375 millions de dollars, ou 3,2 %.
 - Le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail (Loblaw) s'est établi à 8 682 millions de dollars et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 2,1 % (0,1 % en 2021).
 - L'indice des prix à la consommation calculé selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin s'est établi à 7,5 % (0,9 % en 2021), ce qui est légèrement moins élevé que l'inflation interne du prix des aliments de la société.
 - La taille du panier d'épicerie a fléchi et l'achalandage en magasin a augmenté.
 - Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail (Shoppers Drug Mart/Pharmaprix) s'est établi à 3 363 millions de dollars et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail s'est accru de 5,2 % (baisse de 1,7 % en 2021), le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance ayant augmenté de 6,8 % (3,5 % en 2021) et le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin ayant augmenté de 3,6 % (baisse de 6,4 % en 2021).
 - Si l'on tient compte seulement des magasins comparables, le nombre d'ordonnances exécutées a augmenté de 5,8 % (diminution de 0,8 % en 2021) et la valeur moyenne des ordonnances a augmenté de 0,4 % (2,4 % en 2021).
- Le résultat d'exploitation s'est établi à 690 millions de dollars, en hausse de 137 millions de dollars, ou 24,8 %.
- Le montant ajusté de la marge brute²⁾ s'est établi à 3 743 millions de dollars, en hausse de 210 millions de dollars, ou 5,9 %. Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ s'est établi à 31,1 %, en hausse de 80 points de base, en raison principalement des variations favorables dans la composition du chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail et du secteur des pharmacies au détail, conjuguées aux améliorations sous-jacentes apportées aux initiatives commerciales dans l'ensemble du secteur Vente au détail.
- Le montant ajusté du BAIIA²⁾ s'est établi à 1 285 millions de dollars, en hausse de 140 millions de dollars, ou 12,2 %, en raison de l'augmentation du montant ajusté de la marge brute²⁾, partiellement contrebalancée par la hausse des frais de vente et charges générales et administratives. Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires se sont établis à 20,4 %, ce qui représente une baisse de 10 points de base. La diminution favorable de 10 points de base s'explique essentiellement par la baisse des coûts liés à la COVID-19, partiellement contrebalancée par les coûts plus élevés engagés par le secteur des pharmacies pour la prestation de services liés aux médicaments sur ordonnance.
- Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont établis à 621 millions de dollars, en hausse de 20 millions de dollars, ou 3,3 %, en raison essentiellement de l'augmentation des actifs liés aux TI et des biens loués. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart de 117 millions de dollars (117 millions de dollars en 2021).
- Au cours du trimestre, la société a consenti à acquérir Lifemark Health Group (« Lifemark ») pour une contrepartie en trésorerie totale de 845 millions de dollars. Lifemark est le plus important fournisseur de services ambulatoires en matière de physiothérapie, de massothérapie, d'ergothérapie, de chiropratique, de santé mentale ainsi que d'autres services auxiliaires de réadaptation par l'entremise de plus de 300 cliniques au Canada. La société a obtenu les approbations des organismes de réglementation et la clôture de la transaction devrait avoir lieu vers le 10 mai 2022.
- Au total, 9 magasins du secteur de l'alimentation et du secteur des pharmacies ont ouvert leurs portes et 10 les ont fermées, ce qui a donné lieu à une diminution nette de la superficie en pieds carrés du secteur Vente au détail de 0,1 million de pieds carrés, ou 0,1 %.

SECTEUR SERVICES FINANCIERS

- Les produits se sont établis à 274 millions de dollars, en hausse de 21 millions de dollars, ou 8,3 %. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation des produits d'intérêts découlant de la hausse des créances sur cartes de crédit et à l'augmentation des commissions d'interchange.
- Le bénéfice avant impôt sur le résultat s'est établi à 32 millions de dollars, ce qui représente un recul de 16 millions de dollars. Le secteur Services financiers continue de bénéficier de la reprise des activités économiques; cependant, le bénéfice a fléchi en raison de l'incidence, d'un exercice à l'autre, de la provision pour pertes sur créances attendues, au titre de laquelle une reprise plus importante de 20 millions de dollars a été inscrite pour l'exercice précédent, comparativement à la reprise de 5 millions de dollars inscrite pour le trimestre à l'étude. Le recul s'explique également par le renversement de certaines taxes à la consommation comptabilisées au cours de l'exercice précédent.

PERSPECTIVES³⁾

Loblaw continuera à faire preuve d'excellence en matière de vente au détail dans ses secteurs principaux de l'alimentation et des pharmacies tout en veillant à la progression de ses initiatives de croissance en 2022. En cette troisième année de pandémie, les secteurs d'activité de la société demeurent bien positionnés pour répondre aux besoins quotidiens des Canadiens. Toutefois, la société ne peut prédire les répercussions exactes qu'auront la pandémie de COVID-19 et la volatilité actuelle sur ses résultats financiers de 2022. Elle prévoit que le chiffre d'affaires pour la première moitié de 2022 bénéficiera de l'incidence persistante de la pandémie et de la forte inflation observée dans l'ensemble de l'industrie. À mesure que les sociétés et les économies rouvriront et que la société commencera à comparer ses résultats à ceux des périodes marquées par les prix inflationnistes de 2021 et les services pharmaceutiques liés à la COVID-19, il deviendra plus difficile d'enregistrer une croissance des produits d'un exercice à l'autre.

La société s'attend toujours à ce que :

- ses activités de vente au détail dégagent une croissance du bénéfice plus élevée que celle du chiffre d'affaires;
- la croissance du bénéfice par action ordinaire se situe dans le bas de la fourchette à deux chiffres et que la croissance soit plus élevée au premier semestre de l'exercice;
- des dépenses d'investissement d'environ 1,4 milliard de dollars soient effectuées, déduction faite du produit tiré de la cession d'immeubles, en raison des investissements supplémentaires dans les magasins et les réseaux de distribution;
- un remboursement de capital aux actionnaires soit effectué au moyen de l'affectation d'une fraction importante des flux de trésorerie disponibles au rachat d'actions.

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE (« ESG »)

La société a publié son [Rapport ESG de 2021](#) en conformité avec les normes GRI, les directives du SASB quant à la divulgation d'information plus détaillée et les commentaires liés à l'évaluation continue par le GTIFCC.

Au cours du trimestre, Loblaw a continué de soutenir les collectivités : sa collecte de denrées du printemps a permis d'amasser plus de 1 million de dollars en produits au profit des banques alimentaires à l'échelle nationale. En outre, la société a mobilisé un soutien immédiat et continu pour répondre à l'appel de la Croix-Rouge canadienne en cas de crise humanitaire grâce à des dons en nature et à des dons en argent totalisant 1,8 million de dollars.

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Au cours du premier trimestre de 2022, la société a souscrit à un régime d'achat automatique d'actions (le « RAAA ») avec un courtier afin de faciliter le rachat de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pendant la période de validité du RAAA, le courtier de la société peut acheter des actions ordinaires à des moments où la société ne serait normalement pas active sur le marché.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué de presse renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires, dont la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues ainsi que le degré d'avancement et l'incidence du déploiement de systèmes de technologies de l'information. Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent communiqué de presse, y compris, mais sans s'y limiter, aux rubriques « Résultats d'exploitation consolidés » et « Perspectives ». Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs, dont la pandémie de COVID-19, et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits dans le rapport de gestion de la société inclus dans son Rapport annuel de 2021 - Revue financière et à la rubrique 4, « Risques », de sa notice annuelle 2021 pour l'exercice clos le 1^{er} janvier 2022.

Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent communiqué de presse. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

DÉCLARATION DE DIVIDENDES

Après la clôture du premier trimestre de 2022, le Conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de deuxième rang, série B de :

Actions ordinaires	0,405 \$ par action ordinaire, à payer le 1 ^{er} juillet 2022 aux actionnaires inscrits le 15 juin 2022
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	0,33125 \$ par action, à payer le 30 juin 2022 aux actionnaires inscrits le 15 juin 2022

EXTRAIT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

La société utilise des mesures financières non conformes aux PCGR, qui font l'objet d'un rapprochement et sont décrites en détail à l'annexe 1, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du présent communiqué de presse.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

Le tableau qui suit présente sommairement les différences entre les mesures financières conformes aux PCGR et les mesures financières non conformes aux PCGR de la société, qui font l'objet d'un rapprochement et sont décrites en détail à l'annexe 1.

Pour les périodes closes le 26 mars 2022 et le 27 mars 2021 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2022 (12 semaines)			2021 (12 semaines)		
	Mesures conformes aux PCGR	Éléments d'ajustement	Mesures non conformes aux PCGR ²⁾	Mesures conformes aux PCGR	Éléments d'ajustement	Mesures non conformes aux PCGR ²⁾
BAIIA	1 369 \$	(26) \$	1 343 \$	1 227 \$	(9) \$	1 218 \$
Résultat d'exploitation	738 \$	91 \$	829 \$	617 \$	108 \$	725 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	142	11	153	160	—	160
Bénéfice avant impôt sur le résultat	596 \$	80 \$	676 \$	457 \$	108 \$	565 \$
Déduire les éléments suivants :						
Impôt sur le résultat	123	58	181	122	29	151
Participations ne donnant pas le contrôle	33	—	33	19	—	19
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées	3	—	3	3	—	3
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾	437 \$	22 \$	459 \$	313 \$	79 \$	392 \$
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	1,30 \$	0,06 \$	1,36 \$	0,90 \$	0,23 \$	1,13 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation - dilué (en millions)	336,7	—	336,7	348,2	—	348,2

i) Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de la société.

Le tableau qui suit présente sommairement les éléments d'ajustement de la société, qui font l'objet d'un rapprochement et sont décrits en détail à l'annexe 1.

Pour les périodes closes le 26 mars 2022 et le 27 mars 2021 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2022 (12 semaines)	2021 (12 semaines)
Résultat d'exploitation	738 \$	617 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :		
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	117 \$	117 \$
Charges de restructuration et autres charges connexes	(15)	4
Coûts liés à l'acquisition de Lifemark	3	—
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	(14)	(8)
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	—	(5)
Éléments d'ajustement	91 \$	108 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾	829 \$	725 \$
Charges de restructuration et autres charges connexes	142 \$	160 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :		
Recouvrement lié à Glenhuron	11	—
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières²⁾	153 \$	160 \$
Impôt sur le résultat	123 \$	122 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :		
Recouvrement lié à Glenhuron	33 \$	— \$
Incidence fiscale des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt	25	29
Éléments d'ajustement	58 \$	29 \$
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat²⁾	181 \$	151 \$

PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

Rapport annuel de 2021 et Rapport du premier trimestre de 2022 à l'intention des actionnaires de la société

Le Rapport annuel de 2021 et le Rapport du premier trimestre de 2022 à l'intention des actionnaires de la société sont disponibles sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société, à loblaw.ca, et à sedar.com.

Relations avec les investisseurs

Personne-ressource pour les investisseurs : Roy MacDonald Vice-président, Relations avec les investisseurs 905-861-2243 investor@loblaw.ca	Personne-ressource pour les médias : Kevin Groh Vice-président principal, Affaires corporatives et communications 905-861-2437 pr@loblaw.ca
--	---

Des informations financières supplémentaires ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et du Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque le Choix du Président, filiale de la société. La société procède à un appel à l'intention des analystes peu de temps après la publication de ses résultats financiers trimestriels. Ces appels sont archivés sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société, à l'adresse loblaw.ca.

Téléconférence et webémission

Les Compagnies Loblaw Limitée tiendra une téléconférence et une webémission le 4 mai 2022 à 10 h (HE).

Pour accéder à la téléconférence, prière de composer le 416-764-8688 ou le 888-390-0546. La rediffusion sera disponible deux heures environ après la téléconférence au 416-764-8677 ou au 888-390-0541, code d'accès 356227#. Pour accéder à la webémission, veuillez cliquer sur l'onglet « Investisseurs » du site loblaw.ca. Préinscription possible.

De plus amples renseignements sur la téléconférence et la webémission se trouvent sur le site Web de Les Compagnies Loblaw Limitée à l'adresse loblaw.ca.

Assemblée annuelle des actionnaires

L'assemblée annuelle des actionnaires de 2022 de Les Compagnies Loblaw Limitée aura lieu le 5 mai 2022, à 11 h (HE). L'assemblée de cette année aura lieu sous forme d'assemblée virtuelle, par l'intermédiaire d'une webémission en direct. Les actionnaires pourront écouter l'assemblée et y participer et voter en temps réel en se joignant à la webémission en direct en ligne au <https://web.lumiagm.com/282236019>. Se reporter à la rubrique « Comment puis-je assister et participer à l'assemblée virtuelle? » de la Circulaire de sollicitation de procurations par la direction datée du 25 mars 2022, qui peut être consultée sur le site Web de la société, à l'adresse loblaw.ca, ou sous le profil de la société sur SEDAR, à l'adresse sedar.com, pour des instructions détaillées sur la façon de voter et d'assister à l'assemblée.

Il y a lieu de se reporter aux pages « Événements et présentations » et « Services aux actionnaires » à loblaw.ca pour d'autres précisions sur l'assemblée virtuelle.

Notes de fin de document du communiqué de presse

- 1) Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs. Voir la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent communiqué de presse et du Rapport annuel de 2021 de la société pour une analyse des principaux facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et des projections formulées aux présentes et pour connaître les principaux facteurs et hypothèses pris en compte lors de l'établissement de ces énoncés. Le présent communiqué de presse doit être lu en parallèle avec les documents que Les Compagnies Loblaw Limitée dépose, à l'occasion, auprès des autorités en valeurs mobilières et qui peuvent être consultés à sedar.com et à loblaw.ca.
 - 2) Voir la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux PCGR » figurant en Annexe 1 du présent communiqué de presse, qui comprend le rapprochement de ces mesures non conformes aux PCGR avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.
 - 3) À lire en parallèle avec la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent communiqué de presse et du Rapport du premier trimestre de 2021 à l'intention des actionnaires de la société.
-

Annexe 1 : MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

La société utilise les mesures financières et les ratios financiers non conformes aux PCGR suivants : la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail; le montant ajusté du bénéfice avant impôt sur le résultat, charges d'intérêts nettes et autres charges financières et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (le « montant ajusté du BAIIA »); le montant ajusté de la marge du BAIIA; le montant ajusté du résultat d'exploitation; le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières; le montant ajusté de l'impôt sur le résultat; le montant ajusté du taux d'impôt effectif; le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires; le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire; et les flux de trésorerie disponibles. Elle estime que ces mesures financières et ces ratios financiers non conformes aux PCGR fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer sa performance et sa situation financières, pour les raisons indiquées ci-dessous.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société exclut d'autres éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

Marge brute du secteur Vente au détail, montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail et montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté de la marge brute par secteur avec la marge brute par secteur, laquelle fait l'objet d'un rapprochement avec les produits et le coût des marchandises vendues qui sont présentés dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère la marge brute du secteur Vente au détail et le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail comme des mesures utiles l'aidant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail et à prendre des décisions à l'égard de ses activités courantes.

Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail correspond au montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail divisé par les produits du secteur Vente au détail.

	2022 (12 semaines)				2021 (12 semaines)			
Pour les périodes closes le 26 mars 2022 et le 27 mars 2021 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total
Produits	12 045 \$	274 \$	(57) \$	12 262 \$	11 670 \$	253 \$	(51) \$	11 872 \$
Coût des marchandises vendues	8 302	33	—	8 335	8 137	37	—	8 174
Marge brute	3 743 \$	241 \$	(57) \$	3 927 \$	3 533 \$	216 \$	(51) \$	3 698 \$
Montant ajusté de la marge brute	3 743 \$	241 \$	(57) \$	3 927 \$	3 533 \$	216 \$	(51) \$	3 698 \$

Montant ajusté du résultat d'exploitation, montant ajusté du BAIIA et montant ajusté de la marge du BAIIA

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté du BAIIA avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société qui est présenté dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance de ses activités courantes et sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA correspond au montant ajusté du BAIIA, divisé par les produits.

	2022 (12 semaines)			2021 (12 semaines)		
	Vente au détail	Services financiers	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers	Chiffres consolidés
Pour les périodes closes le 26 mars 2022 et le 27 mars 2021 (en millions de dollars canadiens)						
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société			440 \$			316 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :						
Participations ne donnant pas le contrôle			33			19
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières			142			160
Impôt sur le résultat			123			122
Résultat d'exploitation	690 \$	48 \$	738 \$	553 \$	64 \$	617 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :						
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	117 \$	— \$	117 \$	117 \$	— \$	117 \$
Coûts de transaction liés à Lifemark	3	—	3	—	—	—
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	—	—	—	(5)	—	(5)
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	(14)	—	(14)	(8)	—	(8)
Charges de restructuration et autres charges connexes	(15)	—	(15)	4	—	4
Éléments d'ajustement	91 \$	— \$	91 \$	108 \$	— \$	108 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	781 \$	48 \$	829 \$	661 \$	64 \$	725 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	621	10	631	601	9	610
Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	(117)	—	(117)	(117)	—	(117)
Montant ajusté du BAIIA	1 285 \$	58 \$	1 343 \$	1 145 \$	73 \$	1 218 \$

Outre les éléments dont il est question plus haut à la section portant sur le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail, le montant ajusté du BAIIA a été touché par les éléments suivants :

Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 6 050 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée. L'amortissement annuel lié aux immobilisations incorporelles acquises s'établira à environ 500 millions de dollars jusqu'en 2024 et diminuera par la suite.

Charges de restructuration et autres charges connexes La société évalue régulièrement ses initiatives de réduction des coûts ainsi que ses initiatives stratégiques liées à l'infrastructure de ses magasins, à ses réseaux de distribution et à son infrastructure administrative dans le but de s'assurer de maintenir une structure d'exploitation à faibles coûts. Seules les activités de restructuration liées à ces initiatives annoncées publiquement sont considérées comme étant des éléments d'ajustement.

Au premier trimestre de 2022, la société a comptabilisé un montant d'environ 15 millions de dollars à titre de recouvrements de charges de restructuration et autres recouvrements connexes (charges de 4 millions de dollars en 2021) en lien avec la fermeture annoncée précédemment de deux centres de distribution situés à Laval et à Ottawa. La société a cédé l'un des centres de distribution, ce qui lui a rapporté un produit de 26 millions de dollars, et a comptabilisé un gain de 19 millions de dollars, qui a été partiellement contrebalancé par des charges de restructuration et d'autres charges connexes de 4 millions de dollars. La société investit actuellement dans un projet d'agrandissement visant à rendre son centre de distribution de Cornwall plus moderne et plus efficient, afin de desservir ses secteurs de l'alimentation et des pharmacies au détail de l'Ontario et du Québec. Les volumes provenant du centre de distribution de Laval ont été transférés à Cornwall, et la société comptabilisera les coûts de restructuration restants liés à ces fermetures, s'il y a lieu, au deuxième trimestre de 2022.

Coûts de transaction liés à Lifemark Au premier trimestre de 2022, la société a comptabilisé dans le résultat d'exploitation des coûts d'acquisition de 3 millions de dollars liés à l'entente prévoyant l'acquisition de Lifemark Health Group.

Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change La société est exposée aux fluctuations des prix des marchandises et du cours de change du dollar américain. Conformément à sa politique de gestion du risque marchandises, la société a recours à des contrats à terme normalisés et à des contrats à terme de gré à gré négociés en bourse pour atténuer la volatilité des prix du carburant et du cours de change du dollar américain. Ces instruments dérivés ne sont pas acquis à des fins de transaction ou de spéculation. Conformément aux méthodes comptables que la société utilise à l'égard de ses instruments dérivés, la variation de la juste valeur de ces instruments, qui comprend les profits et les pertes réalisés et latents, est comptabilisée dans le résultat d'exploitation. La comptabilisation de ces dérivés sur marchandises et de ces dérivés de change a une incidence sur les résultats présentés par la société; cependant, leur effet économique permet de réduire considérablement les risques connexes découlant des fluctuations des prix des marchandises et du cours de change et des engagements liés au dollar américain.

Profit/perte sur la vente d'immeubles non exploités Au premier trimestre de 2021, la société avait cédé des immeubles non exploités à une tierce partie et comptabilisé un profit de 5 millions de dollars lié à la vente.

Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et des charges d'intérêts nettes et autres charges financières qui sont présentés dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance financière sous-jacente et pour la prise de décisions concernant ses activités de nature financière.

Pour les périodes closes le 26 mars 2022 et le 27 mars 2021 (en millions de dollars canadiens)	2022 (12 semaines)	2021 (12 semaines)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	142 \$	160 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :		
Recouvrement lié à Glenhuron	11	—
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières	153 \$	160 \$

Recouvrement lié à Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron ») Au cours du trimestre, la société a annulé des charges de 35 millions de dollars comptabilisées précédemment, dont une tranche de 33 millions de dollars est inscrite à titre de recouvrement d'impôt sur le résultat et une tranche de 2 millions de dollars est incluse dans les produits d'intérêts. De plus, des intérêts de 9 millions de dollars avant impôt ont été comptabilisés au titre des produits d'intérêts découlant des remboursements d'impôt en trésorerie prévus.

Montant ajusté de l'impôt sur le résultat et montant ajusté du taux d'impôt effectif Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté de l'impôt sur le résultat avec l'impôt sur le résultat qui est présenté dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté de l'impôt sur le résultat comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le montant ajusté du taux d'impôt effectif correspond au montant ajusté de l'impôt sur le résultat, divisé par la somme du montant ajusté du résultat d'exploitation diminué du montant ajusté des (recouvrements d'intérêts nets) charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

Pour les périodes closes le 26 mars 2022 et le 27 mars 2021 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2022 (12 semaines)	2021 (12 semaines)
Montant ajusté du résultat d'exploitation ⁱ⁾	829 \$	725 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁱ⁾	153	160
Montant ajusté du bénéfice avant impôt	676 \$	565 \$
Impôt sur le résultat	123 \$	122 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :		
Incidence fiscale des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt ⁱⁱ⁾	25	29
Recouvrement lié à Glenhuron	33	—
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat	181 \$	151 \$
Taux d'impôt effectif	20,6 %	26,7 %
Montant ajusté du taux d'impôt effectif	26,8 %	26,7 %

i) Voir le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté des (recouvrements d'intérêts nets) charges d'intérêts nettes et autres charges financières présenté dans les tableaux ci-dessus.

ii) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du résultat d'exploitation, le montant ajusté du BAIIA et le montant ajusté de la marge du BAIIA ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ci-dessus pour obtenir une liste exhaustive des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt.

Recouvrement lié à Glenhuron Au cours du trimestre, la société a annulé des charges de 35 millions de dollars comptabilisées précédemment, dont une tranche de 33 millions de dollars est inscrite à titre de recouvrement d'impôt sur le résultat et une tranche de 2 millions de dollars est incluse dans les produits d'intérêts. De plus, des intérêts de 9 millions de dollars avant impôt ont été comptabilisés au titre des produits d'intérêts découlant des remboursements d'impôt en trésorerie prévus.

Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société et le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Pour les périodes closes le 26 mars 2022 et le 27 mars 2021 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2022 (12 semaines)	2021 (12 semaines)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	440 \$	316 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(3)	(3)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	437 \$	313 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	440 \$	316 \$
Éléments d'ajustement (se reporter au tableau suivant)	22	79
Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	462 \$	395 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(3)	(3)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	459 \$	392 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	336,7	348,2

Pour les périodes closes le 26 mars 2022 et le 27 mars 2021 (en millions de dollars canadiens/en dollars canadiens)	2022 (12 semaines)		2021 (12 semaines)	
	Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué (perte nette diluée) par action ordinaire	Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué (perte nette diluée) par action ordinaire
Montant présenté	437 \$	1,30 \$	313 \$	0,90 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	87 \$	0,25 \$	86 \$	0,25 \$
Coûts de transaction liés à Lifemark	2	0,01	—	—
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	—	—	(4)	(0,01)
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	(11)	(0,03)	(6)	(0,02)
Charges de restructuration et autres charges connexes	(14)	(0,04)	3	0,01
Recouvrement lié à Glenhuron	(42)	(0,13)	—	—
Éléments d'ajustement	22 \$	0,06 \$	79 \$	0,23 \$
Montant ajusté	459 \$	1,36 \$	392 \$	1,13 \$

Flux de trésorerie disponibles²⁾ Le tableau qui suit présente le rapprochement, par secteurs d'exploitation à présenter, des flux de trésorerie disponibles avec les entrées nettes liées aux activités d'exploitation. La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile pour évaluer la trésorerie qu'elle peut affecter à des activités de financement et d'investissement supplémentaires.

Pour les périodes closes le 26 mars 2022 et le 27 mars 2021 (en millions de dollars canadiens)	2022 (12 semaines)				2021 (12 semaines)			
	Vente au détail	Services financiers	Éliminations¹⁾	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ¹⁾	Chiffres consolidés
Entrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation	748 \$	103 \$	12 \$	863 \$	581 \$	257 \$	14 \$	852 \$
Moins :								
Dépenses d'investissement	182	4	—	186	197	6	—	203
Intérêts payés	70	—	12	82	72	—	14	86
Paiements au titre de la location, montant net	282	—	—	282	275	—	—	275
Flux de trésorerie disponibles²⁾	214 \$	99 \$	— \$	313 \$	37 \$	251 \$	— \$	288 \$

i) Les intérêts payés sont inclus dans les entrées nettes liées aux activités d'exploitation du secteur Services financiers.